

“A”



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

Liberty Utilities (Gaz Nouveau-Brunswick) LP

DEMANDE D'APPROBATION DE SON STRUCTURE DU CAPITAL, COÛT DE LA DETTE ET RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

AVIS

Liberty Utilities (Gas Nouveau-Brunswick) LP (Liberty Utilities), a déposé une demande auprès de la Commission de l'énergie et des services publics (Commission), pour les ordonnances, décisions et directions suivantes :

- 1) L'approbation d'une structure du capital avec un taux de fonds propres de 50 pour cent;
- 2) L'approbation d'un coût de la dette de 3,315 pour cent ;
- 3) L'approbation d'un rendement des capitaux propres de 11,5 pour cent; et
- 4) Ordonnance, décision ou directive à l'égard des autres affaires que la Commission peut juger nécessaire ou approprié.

La demande susmentionnée et les documents à l'appui peuvent être consultés sur le site Web de la Commission à l'adresse www.cespnb.ca sous l'instance n° 491.

La Commission tiendra une conférence préalable à l'audience en ce qui a trait à cette instance par vidéoconférence, **le mardi 27 avril 2021, à compter de 9 h 30 (l'heure de l'Atlantique)**. Les parties intéressées peuvent y assister et faire des observations sur la procédure à suivre ainsi que sur tout autre sujet pertinent. Des lignes directrices pour la vidéoconférence seront fournies à toutes les parties avant la conférence préalable à l'audience prévue.

Les parties qui comptent intervenir doivent s'inscrire en visitant le site Web de la Commission à www.cespnb.ca sous la rubrique « Règles de procédure » et compléter le formulaire « Demande de statut d'intervenant ». Le formulaire doit être complété et déposé auprès de la Commission au plus tard le vendredi 23 avril 2021 à 16 h (l'heure de l'Atlantique) à l'adresse general@cespnb.ca ou en composant le 1-866-766-2782. Les parties doivent indiquer la langue officielle dans laquelle elles souhaitent être entendues.